

Nantes, le 28 septembre 2016

Aéroport du Grand Ouest : le vote des citoyens doit être respecté au plus vite !

Alors que les opposants au projet de transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers le site de Notre Dames des Landes continuent leur désinformation, les élus du Syndicat Mixte Aéroportuaire souhaitent rappeler que plus rien ne bloque juridiquement ce dossier. En effet 100 % des terres ont été acquises légalement par le concessionnaire et toutes les personnes occupant sans titre ces terres sont donc expulsables depuis les derniers jugements du début de l'année qui font suite à plus de 150 jugements favorables au transfert.

De plus, fort du choix des citoyens de Loire-Atlantique le 26 juin dernier qui se sont exprimés à plus de 55 % en faveur du projet et avec une participation exceptionnelle de plus de 50 %, l'Etat s'est engagé à lancer les travaux d'ici l'automne.

Les travaux préparatoires au chantier doivent donc être engagés dès à présent.

Pour Bruno Retailleau, Président du Syndicat Mixte Aéroportuaire représentant les 22 collectivités financeurs et concernées par ce projet : « *Ni de nouveaux zadistes, ni des éléments administratifs ne peuvent bloquer l'évacuation de la ZAD et l'enchaînement des travaux préparatoires. Je demande donc une nouvelle fois à l'Etat de respecter sa parole et d'engager l'évacuation de la ZAD préalable au démarrage des travaux de l'aéroport du Grand Ouest. Rien ne serait pire après un tel vote le 26 juin que les engagements du Président de la République et du Premier ministre ne soient tenus. Mais les préparatifs en cours ne me donnent à ce stade aucune raison de douter de leur détermination.* »

***Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire Atlantique**, Ile et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Métropole / Communautés de Communes : Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Région de Blain, de Nozay, Cœur d'Estuaire, Redon, Derval et Castelbriantais.

Contact presse : 06 45 81 91 22/ presse@sma-grandouest.eu